

Dans la Sarthe, un projet minier soulève une vive opposition

22 juillet 2013 / ALDEAH et Agir pour l'environnement" >ALDEAH et Agir pour l'environnement



Le gouvernement et M. Montebourg poussent à l'ouverture de nouvelles mines en France. Dans la Sarthe, où cette activité a laissé des terrains très pollués, ce projet suscite des oppositions. Il créerait très peu d'emplois, comme le montrent les expériences étrangères.

► *Tennie (Sarthe), témoignage.*

C'est une histoire improbable qui, durant quelques heures, a fait du petit village sarthois de Tennie l'épicentre français de la Journée internationale de lutte contre les projets miniers. Comment un bourg d'un millier d'habitants a-t-il pu ainsi se retrouver engagé dans une mobilisation mondiale, née à l'initiative de mouvements latino-américains dénonçant les désastres écologiques et sociaux causés par l'industrie minière ?

Entre le continent sud-américain et Tennie, le point commun s'étale devant nos yeux en cet après-midi dominicale caniculaire du dimanche 21 juillet, sous forme d'une immense banderole sur laquelle on peut lire « *Non aux mines, ni à Rouez ni ailleurs* ». Derrière celle-ci, se tiennent une trentaine de personnes munies d'autres pancartes aux slogans explicites : « *La Charnie, nouvelle ZAD* », « *Plus d'emplois = Mensonges* » et aussi « *Arnaud, la France n'est pas un pays minier* ».

Arnaud ? Oui, c'est bien lui, Arnaud Montebourg. Qui déclarait en octobre 2012 vouloir « *donner une nouvelle ambition à la France, celle de redevenir un pays dans lequel on peut exploiter des mines, comme le font de nombreux pays européens, l'Irlande, la Grande-Bretagne et l'Allemagne* ». Joignant le geste à la parole, le ministre du redressement productif délivrait donc quelques mois après, le 17 juin 2013, le permis exclusif de recherche (PER) dit de « *Tennie* ». Soit, ni plus ni moins, le premier permis minier octroyé en France depuis près de 30 ans.

Dix-sept communes sont concernées par ce titre qui s'étend sur 205 km². Le titulaire, Variscan Mines, est une société fondée en 2010 à Orléans par d'anciens ingénieurs du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) et filiale à 100 % du groupe minier australien Platsearch. Sur le périmètre du permis de Tennie, Variscan espère trouver du cuivre, du zinc et des minerais connexes, comme le plomb, l'or et l'argent. L'importance de la teneur en cuivre déterminera la rentabilité du site, qui pourrait également renfermer du germanium, un métal utilisé dans l'industrie électronique. La phase d'exploration pourrait commencer dès cet été.

Pour les associations locales, Rouez Environnement ou encore le Collectif pour la sauvegarde de la Charnie, ce permis sonne comme une véritable provocation. Car au cœur du futur périmètre d'exploration, sur le territoire de la commune de Rouez, se trouve un *no man's land*

entouré d'un haut grillage interdisant l'accès au public, où l'on distingue depuis la route une maigre végétation desséchée et un immense monticule de terre. Entre 1989 et 1997, Elf puis Total ont exploité ici une mine à ciel ouvert. A peine deux tonnes d'or et sept tonnes d'argent en ont été extraites, mais le bilan environnemental, lui, est sans appel : vingt ans après, il subsiste sur le site entre 250.000 et 300.000 m³ de terres stériles et une forte pollution liée à l'utilisation du cyanure.

Ces milliers de m³, c'est ce monticule que l'on aperçoit au milieu des champs. A la fin de l'année 2012, Rouez Environnement fait analyser par un laboratoire indépendant l'eau qui s'écoule sur le talus longeant le site. Les résultats témoignent de l'existence d'un drainage minier acide alarmant. Confirmé en février 2013 par la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), ce constat oblige le préfet de la Sarthe à mettre Total en demeure de procéder à la remise du site aux normes environnementales en vigueur.

Problème, les milliers de m³ ne seront sans doute jamais déplacés ni traités, car trop dangereux... On comprend bien que quand, en 2012, les habitants de la commune apprennent qu'une demande de permis est en cours d'instruction, ils ont la sensation de revenir plusieurs années en arrière.

Depuis, les associations locales et les habitants vont se battre pour tenter de faire échouer l'opération. La mobilisation finira par payer sur au moins un point : le périmètre de l'ancienne mine de Rouez sera finalement retiré du permis de recherche, lequel se trouve aujourd'hui amputé de 8 km². Même si cela peut paraître peu, pour celles et ceux qui ont mené la bataille, c'est déjà une victoire importante.



En attendant, le programme de prospection doit s'étaler sur trois ans avec 5 000 points de prélèvements à un mètre de profondeur, suivis de 10 000 analyses, ainsi que des survols d'avions à basse altitude pour détection par ondes électromagnétiques. Si le projet se poursuit, sera engagée une deuxième phase de tests (deux ans), avant qu'une demande de permis d'exploitation soit déposée. En cas de succès, il faudra ensuite convaincre des investisseurs de consacrer entre 300 et 500 millions d'euros pour exploiter le gisement.

Mais, pour convaincre la population dès maintenant, c'est, comme souvent, l'argument des emplois que l'on met en avant. Patrick Lebret, l'un des géologues de Variscan Mine déclare que « *si les gens ne veulent pas que l'on explore, c'est clair qu'ils ne veulent pas d'emplois derrière ou [veulent] prendre le risque d'avoir des emplois de jeunes* ». Selon Variscan, si d'ici cinq ans la prospection s'avérait fructueuse, elle pourrait créer de 100 à 300 emplois directs de et 1500 autres induits (plombiers, électriciens...).

Ces chiffres sont impossibles à prouver et ils n'engagent pas beaucoup Variscan qui ne se charge pour l'instant que de la phase d'exploration. En général, l'activité minière, de plus en plus mécanisée, crée peu d'emplois locaux. Pour ne citer qu'un exemple, entre 1990 et 2004, au Chili, l'impressionnante croissance des volumes des minerais extraits (+45% pour l'or, + 107% pour l'argent, + 240% pour le cuivre) s'est vue accompagner d'une chute de 30% du nombre d'emplois dans le secteur.

Les compagnies minières font la plupart du temps appel à une main d'œuvre qualifiée et expérimentée dans le domaine, ce qui rend souvent les embauches locales dérisoires. En parallèle, l'activité minière risque de détruire les emplois préexistants dans les secteurs qui se voient directement affectés par les impacts environnementaux : tourisme, agriculture, et, pour la Sarthe, les élevages de poulets fermiers de Loué !

Quant au ministre du Redressement productif, tant qu'il y a de la production à la clé, le mélange des genres ne lui fait pas peur. « *Le ministère du redressement productif est en quelque sorte celui du colbertisme participatif : il concilie la dictature éclairée, d'origine monarchique, de l'État qui trace la voie, et la participation des entreprises, qui font les propositions. Nous sommes des écologistes convaincus* », déclarait Arnaud Montebourg devant la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire de l'Assemblée nationale le 19 février dernier.

Après une telle envolée, on comprend que les dirigeants de Variscan Mines se sentent pousser des ailes. Et ils ne comptent d'ailleurs pas s'arrêter en si bon chemin, car l'entreprise orléanaise espère obtenir une ou deux autres autorisations d'ici la fin de 2013. Ses dossiers les plus avancés concernent le permis de Beaulieu (Loire Atlantique) autour de l'ancienne mine d'Abbaretz sur 278 km² pour lequel la consultation publique est achevée, il ne manque donc plus que l'approbation de M. Montebourg ; le permis de Merléac (Côtes d'Armor) portant sur 411 km² ; et le permis de Saint-Pierre (Maine et Loire).

Dans ce contexte, le permis de Tennie peut devenir une véritable tête de pont de la relance de l'extractivisme en France. Impossible ici de ne pas faire le parallèle avec un autre « *dossier sensible* », celui des gaz et pétrole de schiste. Même volonté d'exhumer les trésors qui seraient encore cachés dans nos sous-sols, mêmes promesses (de création d'emplois), mêmes horizons (de risques de pollution et de la chasse à la croissance coûte que coûte). Et, aussi, des résistances. Près de 300 collectifs locaux sont aujourd'hui toujours mobilisés en France contre l'exploration des hydrocarbures de schiste et « *de couche* ». Ces collectifs réunis en coordination les 20 et 21 juillet ont par ailleurs tenu à manifester leur solidarité à ceux qui luttent contre les projets miniers dans le monde : à l'occasion de la journée internationale, une trentaine d'autres mobilisations ont été organisées les 21 et 22 juillet en Argentine, au Brésil,

au Chili, en Colombie, en Equateur, au Mexique, au Panama, au Pérou, en Uruguay, au Venezuela, mais aussi en Espagne, au Canada ... et à Tennie, en France.

Source : [ALDEAH \(Alternatives au Développement Extractiviste et Anthropocentré\)](#) et [Agir pour l'environnement](#).

Complément d'infos :

Participer à la [campagne le lettres aux autorités](#)

Sur le [permis de Tennie](#)

Lire aussi : [Journée internationale contre les projets miniers](#)

- [Emplacement](#) : [Accueil](#) > [Info](#) >
- [Adresse de cet article](#) : <https://reporterre.net/Dans-la-Sarthe-un-projet-minier>